

## Comité Départemental de Tourisme équestre d'Ille et Vilaine

### Rapport moral et activités 2018

#### **Installation du nouveau Comité départemental de tourisme équestre (CDTE 35) :**

Suite à la réforme des statuts fédéraux, un nouveau Comité départemental d'équitation d'Ille et Vilaine (CDE 35) a été élu fin 2017 avec un représentant du tourisme équestre (Pascal Verdier, Président de l'Association à cheval en Ille et Vilaine – AACIV). Les nouveaux statuts prévoyant deux représentants du tourisme équestre, divers échanges ont eu lieu avec le service juridique fédéral. À l'issue de ces échanges, un nouveau CDTE 35 a été constitué et reconnu en 2018, présidé par Pascal Verdier, et auquel pourront se joindre les professionnels du tourisme équestre ou représentants associatifs qui souhaitent y participer pour contribuer au développement du tourisme équestre en Ille et Vilaine. Le CDTE 35 peut désormais poursuivre ses missions, notamment en s'appuyant sur le partenariat développé avec l'AACIV dans le cadre de la convention qui les lie.

#### **Commission Communication**

- Salon du Cheval d'Angers – les 9, 10 et 11 novembre 2018 :

Le CDTE 35 a participé au salon du cheval d'Angers et se réjouit d'une très forte participation du public, avec une bonne fréquentation du stand partagé avec les autres départements bretons en lien avec le Comité régional du tourisme équestre (CRTEB).

La région Bretagne était ainsi bien présente, et reste une destination phare de tourisme équestre aux yeux du public. De nombreux échanges, questions, renseignements divers sur l'activité tourisme équestre montrent bien s'il en est besoin l'intérêt grandissant et vivant pour cette pratique. A noter que certaines structures ont bien répondu à la demande de documentation formulée par le CDTE 35 pour pouvoir informer les pratiquants.

- Voies vertes :

Le CDTE 35 a relayé les informations relatives à l'expérimentation de circulation des cavaliers sur les voies vertes départementales et soutient l'action menée par l'AACIV auprès des collectivités publiques pour défendre la liberté de circuler à cheval. Lors d'un échange avec le Département fin 2018, celui-ci a reconnu que cette expérimentation s'est bien déroulée et a annoncé son intention d'autoriser la circulation équestre sur les voies vertes de façon permanente. Néanmoins, cette autorisation reste conditionnée au respect des autres usagers des voies vertes et des conditions de sécurité (au pas, sur la bande enherbée quand elle est praticable...)

#### **Bilan de la commission Itinéraires et Hébergements**

La veille itinéraires et hébergements est assurée par l'AACIV par le biais de sa convention de partenariat avec le CDTE 35 (ouvertures des voies vertes départementales aux cavaliers, développement de circuits attelées en forêt de la Corbière et en forêt de Rennes, mise en ligne des circuits Equibreizh et circuits labellisés sur Geocheval, nouveau circuit cavalier et attelé St Just- St Ganton).

Le CDTE 35 a soutenu la Journée Départementale Attelage Loisirs organisée par l'AACIV sur le site de St Just. Ce sont 15 attelages et une trentaine de cavaliers qui ont participé à cette manifestation.

#### **Bilan**

L'activité 2018, bien que réduite, fût néanmoins active et utile grâce au partenariat avec l'AACIV.

Le CDTE 35 continue d'être présent pour répondre aux besoins des pratiquants de la discipline et représenter les professionnels fléchés tourisme équestre.

Le CDTE 35 était également présent et représenté aux différentes réunions organisées avec le Conseil Départemental et toutes les instances en lien avec l'activité de pleine nature. Nous nous félicitons encore cette année de notre collaboration avec le CRTEB qui œuvre et soutient efficacement l'action des CDTE et entretient une concertation constante au sein de sa commission infrastructures.

### Projets 2019

Le CDTE 35 participera au salon du cheval d'ANGERS au mois de novembre, pourra développer des actions de formation selon la demande et pourra accorder une aide financière aux potentiels organisateurs de la journée attelage loisirs.

Le CDTE pourra participer, aux côtés de l'AACIV, à l'organisation du pôle "loisirs" de la fête du cheval de la Prévalaye en septembre 2019 ainsi qu'à la réflexion pour préparer l'accueil en Ille et Vilaine en 2020 de la fête régionale Equibreizh.

### Bilan Financier du 01/09/2017 au 31/08/2018

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Licences 2017		0 (en attente de reversement de licences du CRTEB)
Déplacements	307.65	
<b>TOTAUX</b>	307.65	
<b>Perte</b>	<b>-307.65</b>	

Le total des recettes s'établit à 0 euros

Le total des dépenses s'établit à 307.65 euros

**Résultat au 31/08/2018 = -307.65 euros**

Solde en banque au 01/09/2017 = 1713.47 euros

Solde en banque au 01/09/2018 = 1405.82 euros

### Budget prévisionnel 2019

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Reversement Licences		<b>1028</b>
Déplacements	<b>400</b>	
Journée Départementale Attelage Loisirs	<b>200</b>	
Communication - Salon Angers	<b>200</b>	
Frais divers	<b>228</b>	